

LE SONDAGE, PREMIER VOLET : RÉPONSES AUX QUESTIONS HISTORIQUES

À ceux et celles qui ont répondu au sondage en ligne sur notre site web, le Mouvement Chicoutimi s'était engagé à vous donner la meilleure information possible concernant les événements préhistoriques ou historiques qui se sont produits dans le Haut-Saguenay et qui sont reliés aux questions 15 à 17.

Il nous fait plaisir de vous les transmettre. Vous pourrez juger si vos connaissances ou l'information que vous possédez correspond aux descriptions des faits que nous vous transmettons. Les résultats obtenus par les répondants à ces questions vous seront dévoilés dans un deuxième temps, soit la semaine prochaine.

Pour le reste du sondage vous devrez attendre encore un peu. En effet, un manifeste est en cours de rédaction et permettra à la population de connaître la position du Mouvement Chicoutimi à propos du processus de consultation mis en place en 2002 qui a abouti au choix du nom que la ville porte actuellement et à propos de la solution que nous proposons pour clore le débat à ce sujet. Ce sondage n'est en soi qu'un outil d'évaluation et non une fin. Le manifeste que nous vous présenterons sous peu contient certains éléments qui demandent d'être validés auprès d'autres sources. Nous espérons avoir en mains ces dernières informations d'ici le début de février.

Vous pouvez aussi consulter notre site web : <https://mouvement-chicoutimi.com/>

Table des matières

1. Lorsqu'on parle du Royaume du Saguenay, où était-il situé ? Q152
2. Depuis quand le site de Chicoutimi a-t-il été fréquenté par les Autochtones ? Q164
3. Quand a-t-on bâti un poste de traite et une chapelle sur le site de Chicoutimi ? Q176

BONNE LECTURE !

1. Lorsqu'on parle du Royaume du Saguenay, où était-il situé ? Q15

Choix de réponses :

- Dans la région actuelle du Saguenay
- Au nord du Lac Supérieur
- En Abitibi
- Nulle part

La réponse Q15: nulle part

Un royaume imaginaire qu'on situait bien au-delà de la région actuelle du Saguenay

La seule et unique source pour entendre parler du Royaume du Saguenay se trouve dans le récit de Jacques Cartier lors de son second voyage au Canada en 1535-36.

Dans un premier temps, un des autochtones kidnappés par Cartier, lors de son premier voyage, lui mentionne, lorsque le navire est près de l'île d'Anticosti, le 12 août 1535, que : « par les deux sauvages que nous avons pris le premier voyage, nous fut dit que... à deux journées de l'île commençait le royaume du Saguenay¹ ».

Toutefois, leur chef Donnacona a une toute autre version du dit Royaume du Saguenay. Cartier devant passer l'hiver à proximité du village de Donnacona, Stadaconé, a l'occasion d'en connaître davantage sur le Royaume du Saguenay, dont entre autres :

«...avons entendu par le seigneur Donnacona et autres, que la rivière devant dicte est nommée la rivière du Saguenay, et va jusques au dit Saguenay, [...] et que passées huit ou neuf journées, elle n'est plus parfonde [profonde] que par basteaulx [canots]: mais que le droit et bon chemin du dit Saguenay est par le fleuve jusqu'à Hochelaga, à une rivière qui descend du dit Saguenay, [...] et nous ont fait entendre que les gens sont vêtus et habillés comme nous, et de draps, et qu'il y a force villes et peuples, et bonnes gens et qu'ils ont grande quantité d'or et cuivre rouge ».

Voici ce qu'en pensent quelques historiens de ce fameux « Royaume du Saguenay » :

Victor Tremblay - « Le légendaire royaume du Saguenay avec ses riches cités et ses gens vêtus de drap de laine **n'a jamais existé** »².

Bernard Allaire - « La Rocque (Roberval) et sa garnison installèrent un campement ... près d'Hochelaga (Montréal)... Une partie des troupes continuèrent ... en route vers le *mythique* pays du

¹ Brief récit et succincte narration de la navigation faite en MDXXXV et MDXXXVI par le capitaine Jacques Cartier aux îles de Canada, Hochelaga, Saguenay et autres, Réimpression figurée de l'édition originale rarissime de 1535 ..., Paris, Librairie Tross, 1863. Page 8 pour le discours des « deux sauvages » et pages 33-34 pour celui de Donnacona.

² Victor Tremblay, historien, L'histoire du Saguenay, Société historique du Saguenay, Chicoutimi, 1938, p. 41 et 4e édition en 1984, p. 53.

Saguenay... Le 14e jour de juin (1543) les barques... revinrent au campement » après la noyade de huit soldats et de deux nobles et **sans avoir atteint le royaume du Saguenay**³.

Bruce G. Trigger - «Quoiqu'il en soit, Roberval dut abandonner l'espoir de pénétrer plus avant à l'intérieur du continent et dut se résigner à ne voir que pure invention dans **la légende d'un royaume du Saguenay** rapporté par Donnacona⁴ ».

Ces quelques témoignages ainsi que l'historiographie et la cartographie nous apprennent que, d'une part, ce légendaire royaume se serait situé ailleurs que dans la région du Saguenay et d'autre part qu'il n'a existé aucun peuple autochtone qui portait le nom de « Saguenéens ».

Samuel de Champlain – Dans ses récits, jamais Champlain ne fait mention d'un royaume du Saguenay. Ce nom évoquant un royaume n'apparaît pas non plus sur ses cartes géographiques.

Pierre-Michel Laure - Le père Laure qui a séjourné plus de 10 ans à Chicoutimi (1725-1737), utilise le nom « Chicoutimiens » pour désigner le Haut-Saguenay.

Arthur Buies - Quelques 150 ans plus tard, Arthur Buies produit la première édition de son livre «Le Saguenay et la vallée du lac Saint-Jean »⁵. Ce livre est une description du développement de l'agriculture et conséquemment des villes et villages tout le long de ce qu'il désigne de « Bassin du Saguenay et du lac Saint-Jean ». Il mentionne que «de désigner ce territoire du nom de Région du Saguenay est tout récent ». Arthur Buies ne mentionne nulle part le Royaume du Saguenay. Il déclare plutôt que la région, « on la désignait sous le nom général de Domaine du Roi, faisant partie des fermes réunies de France et elle était concédée à une compagnie appelée la Compagnie des Postes du roi ».

Gaston Gagnon - S'il avait été un historien plus qu'un journaliste, Buies aurait pu préciser, à l'instar de Gagnon que « lors du Régime français, le terme Sagné s'applique ... seulement à la rivière, tandis que la région est appelée la Traite de Tadoussac en 1652, la Ferme de Tadoussac en 1664 et le Domaine du Roi vers 1720. »⁶

Lors de la conquête du Canada par l'Angleterre, en 1759-1760, on lui donna le nom de Poste du Roi. En 1870, sur une carte officielle du Québec⁷ (voir ci-contre), malgré que le nom «Région du Saguenay » commençait à être utilisé, le nom qui y est inscrit pour désigner le Haut-Saguenay est « Chicoutima ».



**Ce n'est pas parce qu'on répète sans cesse une légende
qu'elle doit devenir une réalité.**

³ Bernard Allaire, historien, La rumeur dorée, Roberval et l'Amérique, Les éd. La Presse, commission de la Capitale nationale, 2013, page 125

⁴ Bruce G. Trigger, historien, Les Indiens, la fourrure et les Blancs, Édition Boréal, 1985, p. 189.

⁵ Arthur Buies, journaliste, homme de lettre et agent de colonisation, première édition de son livre « Le Saguenay et la vallée du lac Saint-Jean », Imprimerie A. Côté et Cie, Québec 1880, 340 pages.

⁶ Gaston Gagnon, « Au royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean », Les Éditions Gid, 2013, 495 pages

⁷ Détail de la « Map of Quebec in counties », 1870

2. Depuis quand le site de Chicoutimi a-t-il été fréquenté par les Autochtones ? Q16

Choix de réponses :

- Plus de 10 000 ans
- 4 000 ans
- 1 000 ans
- Ne sais pas

La réponse : 4 000 ans

Occupation prouvée d'au moins 1 000 ans et logiquement de plus de 4 000 ans.

Avant d'aborder la date d'occupation du site de Chicoutimi par les Autochtones, il est nécessaire de mentionner les quatre sites archéologiques les plus importants depuis l'embouchure du Saguenay pour se rendre, par la rivière Saguenay jusqu'à Chicoutimi ou « jusqu'où l'eau est profonde ».

Ces quatre sites sont ceux de Tadoussac, de la baie de la rivière Saint-Marguerite (25km de Tadoussac), de l'anse à la Croix (75 km) et enfin de Chicoutimi (120 km).

Tadoussac

Il a fallu attendre le retrait des glaciers il y a 10 000 ans pour trouver, entre autres, des pointes de flèches qui démontrent que le site de Tadoussac commençait à être *fréquenté* et attendre encore 3000 ans avant que Tadoussac ne soit *occupé* en permanence par les Autochtones.

Les plus vieux de ces vestiges, comme également à la rivière Sainte Marguerite, ont été découverts sur des terrasses jusqu'à 65 mètres au-dessus du niveau de l'eau actuel⁸. En effet, au fur et à mesure que le glacier fondait, le continent, libéré de ce poids énorme, se relevait. Les Autochtones devaient périodiquement déplacer leurs campements et c'est ainsi qu'on retrouve des terrasses à différents niveaux, les plus basses étant naturellement les plus récentes.

Baie de Sainte-Marguerite

Dans le cas de la rivière Sainte-Marguerite, la fréquentation régulière du site remonte à au moins 5 000 ans⁹ et celui de l'anse à la Croix¹⁰ de plus de 3 000 ans. Sainte-Marguerite servait, en plus de l'exploitation des ressources fauniques, de havre hivernal pour se protéger des vents froids.

Anse à la Croix

À l'anse à la Croix, ce site était essentiellement un bivouac pour continuer, une fois repus et reposés, vers Chicoutimi et vers le lac Saint-Jean. Plusieurs terrasses témoignent d'une fréquentation continuelle au fil des siècles.

⁸ Archambault, Marie-France, 1995, Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10_000 et 3_000_AA autour de l'embouchure du Saguenay, Côte nord du Saint-Laurent, Québec, Université de Montréal, thèse de doctorat, 522 p. # 3104 p. 501

⁹ Langevin, É. et Lavoie-Painchaud, J.-M., 2011a, Embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, Fjord du Saguenay. Année 2010, Laboratoire d'archéologie de l'UQAC, rapport inédit, 50 p., ISAQ 5 060

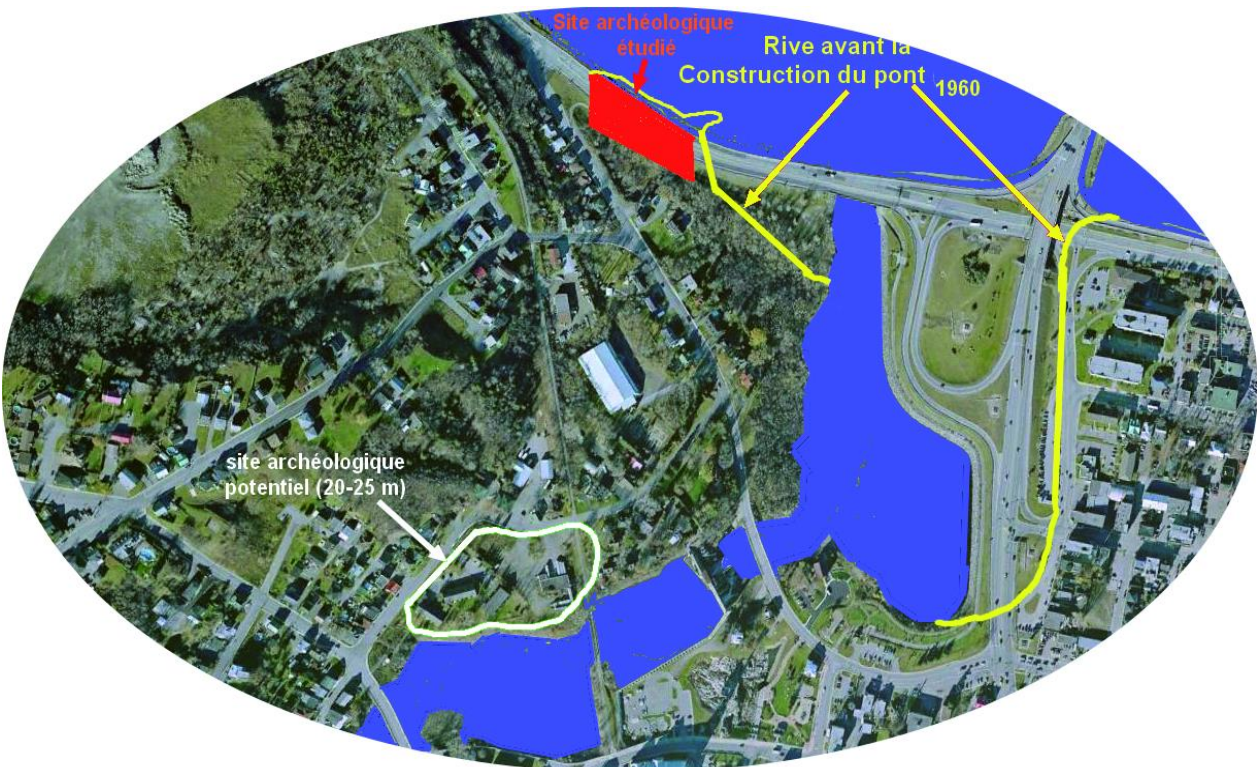
¹⁰ Intervention archéologique sur les terrasses de l'anse à la Croix, Bas Saguenay, Activités de l'été 2011, Rapport présenté par : Subarctique Enr., 11-LANE-02, Janvier 2012, p. 51

Chicoutimi

Quant à Chicoutimi, le seul site que nous connaissons et qui a pu faire l'objet de recherches archéologiques se situe à quelques mètres seulement du niveau de l'eau. On ne peut donc pas s'attendre à y découvrir des vestiges de plus de 2 000 ans. Toutes les autres terrasses qui auraient pu receler des vestiges plus âgés ont été irrémédiablement perturbées par les activités humaines ou peut-être aussi par des glissements de terrains. Toutefois nous pouvons présumer que la fréquentation par les autochtones du site de Chicoutimi date de plusieurs milliers d'années puisque d'autres sites au Lac Saint-Jean, tel celui de la Grande Décharge, témoignent «des occupations s'échelonnant sur 4 000 ans» (Langevin 1990 :76)¹¹.

Donc, si à quelques 50 km à l'est ou l'ouest de Chicoutimi on retrouve des sites de plus de 3 000 à 5 000 ans, il est raisonnable de suggérer que le site de Chicoutimi a nécessairement un âge équivalent puisqu'il est un des passages obligés pour aller à l'intérieur des terres.

L'archéologue Claude Chapdelaine responsable des recherches archéologiques à Chicoutimi de 1969 à 1972, déclare qu'«on peut vraiment parler ici d'un véritable campement de base, et la variété des ressources nous incite à y voir aussi un lieu de commerce»¹². On constate que cette vocation de commerce ne date pas d'hier et précède l'établissement des Européens en 1676. Avant l'arrivée des Européens, il a été occupé successivement par des Paléoindiens, des Iroquoiens et des Algonquiens.



¹¹ Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec, Karine Taché, Phd, juin, page 33, 2010, ISBN : 978-2-550-59812-1.

¹² Claude Chapdelaine, archéologue, « Le site de Chicoutimi, un campement préhistorique au pays des Kakouchaks », dossier 61, Ministères des Affaires culturelles, 1884, 331 pages.

3. Quand a-t-on bâti un poste de traite et une chapelle sur le site de Chicoutimi ? Q17

Choix de réponses :

- Entre 1600 et 1700
- Entre 1700 et 1800
- Entre 1800 et 1900
- Ne sais pas

La réponse : **Le 24 juin 1676**

Voici de courts extraits tirés du livre de l'abbé et historien Lorenzo Angers, «Chicoutimi, poste de traite (1676-1856) »¹³ :

«Charles Bazire fonde Chicoutimi en 1676 »¹⁴

« Au début du mois de juin 1676, Nicolas Juchereau de Saint-Denis jetait l'ancre de son navire, la Sainte-Catherine, dans le Bassin de la rivière Chicoutimi. Il avait à son bord les artisans qui allaient travailler à la fondation de Chicoutimi. Nous les connaissons presque tous, parce que le père François de Crespieul nous a conservé leurs noms dans son Journal au Second Registre de Tadoussac ».

« Pour réaliser son projet, Charles Bazire chargea son beau-frère, Pierre Bécart de Grandville, de construire, à ses frais, « une chapelle de 30 pieds avec appartement pour le père et une petite sacristie, ainsi qu'une maison à usage de magasin ». Il n'était pas question de bâtir une résidence pour le commis, parce que, d'après une note du père de Crespieul, « on avait bâti une maison à Chegoutimy en 1671. » (Second Registre de Tadoussac, folio 59 verso.) »

« Dirigés par le maître-charpentier Jean Langlois, les ouvriers se mirent à l'œuvre pour préparer sur place le bois nécessaire. Jean Caron et Jean Grondin coupaient des arbres, tandis que les scieurs de long, Olivier Gagné et son frère Louis, les débitaient en planches, en poutres, et en madriers.

« Le **24 juin 1676**, les matériaux de construction étant à peu près terminés, Pierre Bécart de Grandville, accompagné de Jean Langlois, choisit, comme site du poste, la pointe rocheuse formée par la rive gauche de la rivière Chicoutimi et la rivière Saguenay. C'est à cet endroit que, depuis toujours, les voyageurs faisaient halte avant de s'engager dans les sept portages de la rivière Chicoutimi. »

« Au mois de septembre, les constructions étaient presque terminées : le magasin était prêt à recevoir les marchandises ; la chapelle était assez avancée pour faire l'admiration des Indiens ».

¹³ Lorenzo Angers, Chicoutimi, poste de traite (1676-1856), Éditions Leméac, 1971 125 pages

¹⁴ Idem, pages 14-15

« Dès le six septembre, écrit le père de Crespieu, les Sauvages abordèrent de toutes parts à Chegoutimy et en peu de jours composèrent 13 cabanes qui me donnèrent bien de la pratique à les instruire et à leur conférer les sacrements. Je ne sais pas lesquels furent les plus assidus à la prière et aux instructions, soit les Montagnais, Algonkins, Esquimaux, Outabiteux, Papinachois, soit Mistassins qui, pour la première fois, étaient descendus dans ce lieu. Ils furent ravis de voir notre église si avancée et si bien ornée, n'ayant jamais vu jusqu'alors de chapelle ».

« En 1676, Chicoutimi valait bien en importance les Trois-Rivières à leurs débuts, Detroit ou un autre poste du genre. Chicoutimi, terminus de la navigation, centre commercial important, foyer Missionnaire, sous la conduite d'hommes avisés qui se sont succédé ici sans interruption, remonte plus loin dans le passé qu'on veut bien nous le laisser croire »¹⁵.

Déjà, en 1676, on constate que plusieurs peuples amérindiens fréquentent Chegoutimy ou Chicoutimi. On comprendra pourquoi le père Laure en 1731 désignera les habitants du territoire du Haut-Saguenay de « Chicoutimiens », ne pouvant plus les associer au peuple que l'archéologue Chapdelaine appelait les Kakouchaks.

Lorsque ce livre a paru, il a provoqué de vives discussions sur la date de fondation de Chicoutimi en 1676 alors que d'autres historiens optaient plutôt pour 1842. Quant à nous, nous laissons cette controverse à d'autres puisque c'est la pérennité de ce nom patrimonial, Chicoutimi, qui nous importe. Ce nom existait avant l'arrivée des Européens, ce lieu était occupé par les autochtones depuis des millénaires, donc....



¹⁵ Idem, page 114